



COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER CENTRE DU 27 mai 2021

Le conseil de quartier Centre s'est réuni le jeudi 27 mai, dans les salons de la Mairie, sous la présidence de Madame Maribel AVILES CORONA, maire adjointe.

Etaient présent(e)s à la séance :

Pour le collège des élus : Thierry ATLAN, Mylène DIBATISTA, Roselyne CHARLES ELIE-NELSON,

Pour le collège des acteurs socio-économiques : Anne GESTIN, Bertrand-Charles MARTIN, Véronique MASIA, Catherine MUNROOP, Mickaël RANDOT,

Pour le collège des habitants : Patrick BOURGEOIS, Mireille DAPOIGNY, Yolande Lacroix, Yann PAGEAUT, Laurence RUFFION,

Administration : Annie PREDAL

Excusés (es) : Stéphanie BARRE, Frank-Eric BAUM, Renaud LERUDE, Emmanuelle GUENZI, Fatma LOUNIS, Olivier MASSENA, Cécilia MANCILLA, Philippe GARRIGUES, Philippe BOURRIACHI,

Madame Maribel AVILES CORONA remercie les personnes présentes et excuse nominativement les personnes absentes. Elle adresse également ses remerciements à tous les services qui contribuent à la préparation du Conseil.

Quatre temps d'échanges ont ponctué la réunion :

1. Ouverture de séance,
2. Notre Ville, Notre Quartier,
3. Notre Ville en mouvement,
4. Tour de table.

I. Ouverture de séance

- **Approbation du dernier compte-rendu** : aucune remarque n'est formulée, il est adopté à l'unanimité.
- **Point sur les questions posées** : le tableau des questions posées lors de la précédente séance est exposé. Il met en évidence les thèmes qui ont été abordés avec une prédominance pour l'habitat et propreté/hygiène (20,80%).

Thèmes des questions posées	Nombre de questions posées	Nombre de réponses apportées	% des thématiques questions
Voie	2	2	8,3 %
Stationnement	3	3	12,5 %
Sécurité	1	1	4 %
Transport/Mobilité	2	2	8,3 %
Habitat	5	5	20,8 %
Propreté/Hygiène	5	5	20,8 %
Nuisance voisinage	2	2	8,3 %
Signalétique	2	2	8,3 %
Divers	2	2	8,3 %
Total	24	24	

II. Notre Conseil, Notre Quartier

Intervention Yann PAGEAUD

- **Projet composteur partagé** : Ce projet a été lancé à l'initiative de la piscine. L'idée, c'est de mettre à disposition des habitants du quartier un composteur libre au sein de l'enceinte de la piscine. La municipalité et le conseil de quartier Centre sont partie prenante de ce dossier, ainsi que la RIVED. Cette dernière intervient en appui et retours d'expériences. Pour mener ce projet, il convient d'identifier un lieu. Deux propositions se dessinent (extérieur de la piscine coté terrain de tennis, le deuxième à l'intérieur de la piscine). Chacun de ces emplacements a des avantages et inconvénients. L'enceinte de la piscine va permettre un accès contrôlé et le personnel pourrait aider à la gestion du composteur. L'espace situé à l'extérieur quant à lui, permettrait un accès plus libre mais moins contrôlable. Afin d'essayer de définir le volume du composteur, un questionnaire va être adressé aux habitants du secteur. Dans tous les cas le composteur sera fermé avec un cadenas et code mais cela reste à affiner. Sur les conseils de la RIVED, il est envisagé de désigner un référent pour s'occuper de remuer le compost (composé de matière humide et sèche).



Questions/Remarques :

1. Comment est née l'idée du composteur ?

Réponse : l'idée est partie de la présence d'une bande de terrain non utilisées, dans l'enceinte de la piscine. Au départ, il a été imaginé d'exploiter cet espace en y aménageant un petit jardin partagé, l'idée du composteur a suivi. A noter que seules les personnes qui participeront à ce projet compost pourront se servir.

2. Quel intérêt de promouvoir un compostage mutualisé

Réponse : L'objectif est de mettre le composteur à disposition des immeubles dans un premier temps afin de créer une mixité sociale. Le point clé du projet c'est l'enquête.

3. Sur la « Pierre au Prête, il y a d'autres bandes de terrain non utilisées.

Réponse : l'emplacement pressenti est plutôt central.

4. Il faudra faire attention que les gens ne prennent pas le composteur pour une poubelle.

Réponse : Le composteur sera contrôlé par les habitants volontaires qui seront formés. Ils auront un rôle d'accompagnement.

5. C'est une initiative qui peut être intéressante. S'il y a de l'adhésion cela peut créer des échanges entre les habitants du quartier.

6. Est-il envisageable que les déchets verts (légumes) alimentent le composteur ?

Réponse : c'est à travailler. Après l'enquête, les choses seront plus claires.

➤ *Retour sur les commissions*

Dans le cadre du fonctionnement du Conseil de quartier Centre, deux commissions ont été créées. Les premières réunions de travail se sont tenues les 12 et 19 mai dernier.

➤ *Commission environnement, entretien, mobilité (le 12 mai 2021)*

Intervention de Monsieur Bertrand MARTIN

Sécurité :

Diagnostic	Propositions
<p>Rue des Martyrs de Châteaubriant</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Depuis la fin des travaux la visibilité de la sortie du parking au 11 av. des Martyrs de Châteaubriant est mauvaise. Le stationnement des voitures gêne, obligé de s'avancer jusqu'au milieu de la chaussée. Auparavant le stationnement se faisait à cheval sur le trottoir. 2. Problème de livraison au niveau du Resto du Cœur. Il n'y a pas de place pour livrer, 3. Le feu rouge est trop avancé au niveau du Bar tabac. Le bus est gêné dans ses manœuvres. 4. Problème de vitesse également. 	<ul style="list-style-type: none"> - Poser un miroir. La situation anxiogène est liée aux travaux du tramway. En principe ça ne devrait pas être à la charge de la copropriété. Il n'y avait aucun souci avant les travaux. - Envisager de supprimer deux ou trois places de stationnement voire proposer un stationnement pour les deux roues ou encore pour des voitures électriques.
<p>Rue Racine C'est une belle ligne droite, il y a un risque d'accident, les voitures doublent et accélèrent. Les gens se garent mal, croisement des voitures difficiles. Problème de sécurité lorsque les personnes sortent de leur garage et qu'une voiture arrivent à vive allure.</p> <p>Rue Jean Prouvé Circulation difficile dans cette rue. Les voitures stationnent des deux côtés et tout au long de la rue, rendant impossible le croisement de deux véhicules.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Evocation de la pause d'un ralentisseur au début et à la fin de la rue ou un stop. Information : dans le cadre de la Zac de la Pierre au Prête, la rue va être réaménagée. - Envisager de mettre cette rue en sens unique pour en ressortir au niveau de la crèche des p'tits Loup'ings.
<p>Rue du Nouvelet Le trottoir droit de la rue est trop étroit. Cela oblige à marcher sur la chaussée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre un passage piétons avec une signalétique « traversée obligatoire ».
<p>Place des Muses La structure en bois est défectueuse et certains morceaux de bois sont prêts à tomber.</p>	<p>Valophis va faire une vérification et purger les éléments qui présentent un risque. La dépose totale ne sera faite qu'avec la démolition.</p>
<p>Trottoirs trop hauts à certains endroits Lorsque l'on se déplace avec une poussette, la descente du trottoir peut s'avérer risquée (chute, renversement de la poussette).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition de faire un état des lieux des sites.

Hygiène :

Diagnostic	Propositions
Pigeonnier Certaines personnes continuent à donner à manger aux pigeons	- Poser un grillage jusqu'en haut ou faire des plantations.
Stagnation d'eaux usées Certaines personnes laissent l'eau de leur piscine stagner toute l'année. Cela favorise la prolifération des moustiques	Faire remonter au service concerné afin qu'une relance soit faite sur ce sujet.
Poubelles place Gaston Viens Elles sont fermées alors que le plan vigie pirate est toujours en cours.	

➤ Commission Solidarité, Entraide, fêtes de quartier (le 19 mai 2021)

Intervention Anne GESTIN

Diagnostic	Propositions
Communication <ul style="list-style-type: none">- Comment faire venir le public aux séances ?- Comment recueillir l'avis des habitants ?- Comment rencontrer les habitants avant chaque conseil de quartier ?- Quels outils utiliser pour mieux communiquer ?- Meilleure visibilité sur le journal OMV	<ul style="list-style-type: none">- Organiser un temps de rencontre avec les habitants avant chaque conseil (réfléchir à la forme). Par exemple monter un barnum et offrir un café aux passants ou avoir un local à disposition avec des permanences par roulement (Maison des associations et de la Citoyenneté)- Réfléchir à la mise en place d'une boîte à idées (posée à côté du panneau d'affichage)- Mise à disposition d'une boîte mail dédié à chaque Conseil de quartier ou réfléchir à une forme digitale via l'application de la Ville- Faire passer dans le journal OMV toutes les informations sur l'actualité du conseil de quartier Centre
Installation de la boîte à livres du quartier 3 lieux identifiés : <ul style="list-style-type: none">- Sur le parking de la piscine ou juste en face près de l'école maternelle Noyer-Grenot- Place Marie Claude Vaillant couturier (Parc du Centre administratif)- Près du Centre Sociale Andrée CHEDID	<ul style="list-style-type: none">- Le lieu préférentiel pour l'installation de la boîte à livres est celui qui se trouve près de l'école maternelle Noyer-Grenot.
Fêtes de quartier L'existant : <ul style="list-style-type: none">- Fête des voisins- Fête de fin d'année	<ul style="list-style-type: none">- Proposer deux temps forts organisés dans l'année, par le Conseil de quartier Centre :<ul style="list-style-type: none">. Fête d'été à la place de la fête des voisins qui souvent est faite à plusieurs endroits par les différentes résidences.. Fête d'hiver organisée en fin d'année, juste avant les fêtes de Noël. Lieu Centre Social Andrée CHEDID.. Implication de l'ensemble des conseillers dans les préparatifs. Implication des associations, accueils de loisirs, écoles du quartier avec un fil conducteur tout au long de l'année (thème).. Explorer d'autres pistes qui favorisent le « Vivre

Questions/remarques :

La fête de l'été aura-t-elle lieu cette année ?

Réponse : La fête de l'été sera organisée à partir de 2022. En revanche, si les conditions sanitaires le permettent, la fête de l'hiver pourra être organisée fin 2021.

Information

Pour l'été 2021, les animations « Eté » proposeront cette année un nouveau concept de Village Vacances dont l'objectif est de :

- Favoriser le vivre ensemble en permettant la rencontre entre les habitants aux travers d'évènements et d'animations à vocation intergénérationnelle,
- Permettre la consolidation des liens familiaux et interfamiliaux,
- Favoriser l'accès aux savoirs et aux loisirs chez les 6-17 ans afin de contribuer à leur développement et leur épanouissement individuel et social.

Le Village Vacances regroupera des espaces de détente, d'animation et des jeux d'eau.

Un programme sera distribué dans les prochaines semaines.

III – Notre Ville en mouvement➤ *Agrandissement de l'école maternelle Noyer-Grenot*

Intervention de Roselyne Charles-Eli-Nelson, Conseillère municipale, déléguée et en charge des écoles maternelles.

L'école maternelle Noyer-Grenot est en cours d'agrandissement et de réhabilitation. Elle accueillera deux classes supplémentaires sur les 5 actuelles, un dortoir et une nouvelle salle d'activités pour l'accueil de loisirs. L'agrandissement se fait sur un site accolé à l'école (terrain préempté et acheté par la Ville). La restauration scolaire sera aussi plus spacieuse. La livraison du bâtiment est prévue pour septembre 2021.



L'école fonctionne actuellement en site occupé. Le nouveau restaurant est déjà opérationnel

Coût de l'opération :

Opération	Montant prévisionnel de l'opération	Financeurs	Subventions obtenues
Maternelle Noyer-Grenot	1 879 000,00	FIM DSL Préfecture de Région DPV	352 585,00 533 114,00 528 988,00

Questions/remarques

Quelle sera la capacité totale de l'école ?

Réponse : Elle passera de 125 à 175 enfants.

Pourquoi ne pas avoir préempté le pavillon situé juste à côté de l'école pour l'extension ?

Réponse : A l'époque le propriétaire ne voulait pas vendre son bien et l'on avait pas plus de besoins en termes d'espace. L'école maternelle Noyer-Grenot, reste une petite école de 7 classes.

175 enfants cela représente tout de même beaucoup d'enfants notamment dans une cour d'école.

Réponse : les enfants ne sont pas tous en récréation au même moment.

Pourquoi ne pas construire une autre petite école dans le quartier ?

Réponse : il n'y a pas de terrain sur ce secteur.

Les espaces sont-ils modulables ?

Réponse : non, mais il y a une vraie salle de motricité qui n'est plus partagée avec les accueils de loisirs. Il y a également une réorganisation des espaces.

Pourquoi ce petit bâtiment ? Pourquoi ne pas avoir rehaussée l'école ?

Réponse : on construit les écoles en fonction des besoins. Les études ont démontré que le besoin sur ce secteur c'était deux classes. A noter qu'à la rentrée ces deux classes ne seront pas complètes. La rénovation de la Pierre au Prête a aussi été prise en compte dans l'étude.

La sectorisation sur l'ensemble de la Ville va être revue du fait qu'il va y avoir une évolution et un mouvement. L'idée c'est de garder des écoles avec un nombre de classes raisonnables. Un jardin pédagogique sera aussi mis en place sur cette structure.

➤ *Construction d'un nouveau groupe scolaire*

Intervention d'Imen BEN CHEIKH, Maire adjointe, chargée de l'Education.



Dans le cadre de l'ANRU 2, il est prévu la construction d'un nouveau groupe scolaire, d'un centre social, ainsi que la reconstruction de l'IME. L'emplacement choisi est celui du site de l'ancien collège Robert Desnos, juste derrière la mission locale. Trois structures seront donc installées sur cette parcelle. Elles répondront aux besoins des Orlysiens et seront plus modernes. Les entrées de chaque structure seront différenciées. A noter également qu'il y aura un accueil de loisirs élémentaire et maternel. Le nouveau groupe scolaire va permettre d'anticiper les évolutions des effectifs scolaires. La livraison est prévue pour septembre 2023. Le nouveau groupe scolaire accueillera également des enfants porteurs de handicap. Un travail avec l'IME va être réalisé. L'idée est d'avoir des écoles inclusives avec des lieux et espaces dédiés. C'est un beau projet sur la mixité. Les équipements bénéficieront d'une architecture et matériaux préservant l'environnement innovants. Le groupe scolaire comprendra 18 classes dont deux classes modulables ('maternelle/élémentaire'). Un travail de concertation a été mené avec les équipes pédagogiques, les parents, les enfants.

Questions/remarques

Y-a-t-il une rue qui sépare les différents bâtiments (écoles, Centre Social, IME)

Réponse : oui c'est prévu, ce sera une voie douce.

Quel nom sera donné à ce nouvel établissement ?

Réponse : pour le moment rien n'est arrêté. Mais nous aimerions le nom de Rosa Parks. Nous le soumettrons.

Le nouveau Centre social sera-t-il dédié qu'à ses propres activités ?

Réponse : non, il y aura un espace commun où l'on puisse se retrouver, mais il va aussi y avoir l'espace de restauration pour les seniors.

Lors d'une prochaine séance, serait-il possible d'avoir une projection sur le prochain programme des constructions scolaires sur l'ensemble de la Ville ?

Réponse : les écoles des autres secteurs vont aussi subir des transformations, certaines des agrandissements. Pour Joliot Curie par exemple les deux maternelles vont basculer sur le bâtiment B. Cela va nous permettre de tenir jusqu'en 2023 (arrivée du nouveau groupe scolaire cité ci-dessus). Pour le groupe scolaire Marcel Cachin, des projets sont à l'étude actuellement. Quant au groupe scolaire Paul Eluard, il devrait être entièrement reconstruit.

IV – Tour de table

1	Qu'est-ce qui va être fait à la place du Forum NERUDA ?	Pour le moment rien n'est arrêté en termes de projet.
2	Nuisances sonores liées au Tramway, grincement des rails notamment au niveau des virages. Cela va-t-il être pris en compte ? Depuis la mise en service du Tramway, plusieurs accrochages ont eu lieu (pont de la sablière, terminus place Gaston Viens). Pourquoi n'y a-t-il pas un système d'arrêt ?	Tous ces dysfonctionnements vont être signalés. Pour le grincement, il faut un matériau spécifique pour empêcher cela. A la suite des deux accidents survenus à Orly, heureusement sans blessés, il a été demandé à KEOLIS et Ile-de-France Mobilité des mesures pour sécuriser les intersections. Ils se sont engagés à mettre en place des actions de prévention et une signalisation particulière.
3	Problème à la sortie du Mac'do. Ces problèmes sont essentiellement lieux aux feux. Les véhicules se retrouvent souvent coincés à la sortie.	Peut-être envisager de réajuster la coordination des feux. Un travail doit être fait avec la Société KEOLIS.
4	Coté Leclerc, au niveau de la porte de service, il a des plots béton. Sont-ils toujours utiles ? Quand on sort de la station d'essence de Leclerc, il y a toutes les bouteilles de gaz, c'est dangereux. Par ailleurs il existe un miroir mais il est noirci, donc ne sert à rien.	Ce point va être signalé au service qui a en charge les commerces sur la Ville.
5	Pour les nouvelles constructions peut-on inscrire dans la charte de l'environnement une volonté : <ul style="list-style-type: none"> - D'espaces verts en utilisant les toitures. Dommage que les espaces en toitures ne soient pas utilisés pour faire des espaces partagés qui permettraient de mettre des salons de jardins et quelques bacs de plantations. Dans certaines copropriétés, hors de notre commune, des espaces partagés ont été créés en dalles sur plot. Cela permet d'organiser des événements faisant vivre la copropriété. - Boxe à colis : de plus en plus on voit dans les nouvelles copropriétés apparaître dans le hall des boxes qui permettent la livraison de colis. - Emplacement de parking électrique, : compte tenu des futures réglementations de circulation, il faut aller au-delà des 10% de places de parking disposant d'une prise électrique. Il est étonnant de n'avoir qu'une place de stationnement pour voiture électrique. N'est-il pas possible de contraindre les promoteurs d'en prévoir plus. - Caves/espace de stockage : dans les nouveaux programmes l'espace placard est réduit à un vulgaire dressing dans la chambre parentale bien souvent. Or nous avons tous besoin de stocker un aspirateur des balais un étendage... - Un emplacement pour les poussettes, - Un emplacement vélos, 8 emplacements vélos au 33 avenue des Martyrs de Châteaubriant, 20 places sont disponibles. Cela s'avère insuffisant. Dans des résidences récentes le constructeur investi même sur quelques vélos à assistance électrique avec un système de location interne à la résidence. 	La volonté est là mais la problématique c'est l'entretien et les problèmes d'humidité. Cela a déjà été fait dans certaines Villes mais elles reviennent en arrière. Pour les emplacements de parking électrique, c'est une histoire de ratios. La mise en place d'un plan de stationnement électrique est complexe. La Ville va avoir une charte de l'environnement. Elle pourra inciter les promoteurs à travailler sur ces questions mais elle ne pourra pas les obliger.

	- Stationnement sur le quartier : le parking existant est bien utile à la vie du quartier notamment lorsque l'on reçoit de la famille. On voit bien que chaque espace de trottoir qui le permet est utilisé pour stationner son véhicule. Qu'est-il prévu à ce sujet ?	
6	A- t-on pensé à une journée sans voiture ?	Le conseil d'enfants y avait pensé au travers de la rue aux enfants. Il est important de travailler sur cette question à partir d'un petit secteur dans un premier temps.
7	La maison Prouvé a été rasée. Qu'est-il envisagé de faire sur le terrain libéré ?	L'espace libéré va être rendu à la nature.

La séance est levée à 20h30.

